



Hébergement d'un ex détenu

Par **Sof13**, le **25/05/2020** à **10:50**

Bonjour, j ai rendu service à un ami pour lui permettre de faire sa dernière année de détention à l extérieur en fournissant une attestation d hébergement.

Le juge a accepté sa sortie et je devais l héberger mais depuis sa sortie, je n ai aucune nouvelle, mais j ai la certitude qu il est bien en liberté.

Suis je responsable de ses agissements quoiqu'il fasse?

Je m interroge car je ne souhaite absolument être ennuyée sur quoique ce soit.

Merci pour votre retour....

Par **youris**, le **25/05/2020** à **11:59**

bonjour,

vous pouvez informer le juge que vous n'avez pas vu votre ami depuis sa sortie de prison.

salutations